

## La lettre d'information de l'UNAFAM 08

N°1 Janvier 2021

Chères adhérentes, chers adhérents, chers(es) amis(es) sympathisants,

L'année 2020 est enfin derrière nous et je sais combien elle a été difficile à gérer. En tant que proches aidants, trop souvent vous avez été en 1ère ligne pour faire face aux phénomènes de décompensation dans un contexte particulièrement angoissant pour nos proches fragilisés par la maladie psychique.

Notre bureau ardennais s'est efforcé de répondre à distance, par le biais du téléphone ou des échanges vidéo, mais rien ne peut remplacer le contact physique et beaucoup d'entre vous sont restés isolés.

Dès que le déconfinement nous le permettra, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos rencontres conviviales que vous soyez adhérent ou pas. La bienveillance de la société n'est pas toujours au RDV - les préjugés collent à la peau. Nous sommes là, solidaires, pour vous écouter, vous soutenir, vous informer et vous accompagner.

Nous avons besoin aussi des personnes rétablies pour nous aider à déstigmatiser la maladie psychique ; elles ont la parole lors de nos psytrialogues mais sont aussi les bienvenues à nos réunions ou rencontres. Elles seront nos ambassadeurs pour changer le regard sur la maladie.

Je voudrais rendre hommage à Annie Menonville, patiente ressource, pour son investissement remarquable dans l'accompagnement des malades souffrant d'une maladie dite "invisible".

Je salue aussi l'équipe du programme BREF de l'EPSM Belair pour leur collaboration et l'écoute attentive apportée aux aidants familiaux.

Tous ensemble, nous serons plus forts. Je vous souhaite une année 2021 la plus agréable possible.

**Christine BLANCHARD, Déléguée Départementale UNAFAM Ardennes**



Nouvelle Année

★  
LA DÉLÉGATION  
UNAFAM DES ★  
★ ARDENNES ★  
ET TOUTE L'ÉQUIPE DES ★  
BÉNÉVOLES ★  
VOUS PRÉSENTENT  
LEURS MEILLEURS  
★ VŒUX POUR 2021 ★



## Les Accueillants



Christine,  
Secteur de Charleville  
06 89 26 24 03



Bruno,  
Secteur Nord Ardennes  
06 48 56 70 31



Christian,  
Secteur Sud Ardennes,  
06 85 08 12 06

Vous avez besoin de parler ? Vous cherchez des informations ? N'hésitez pas à contacter nos bénévoles formés, eux-mêmes confrontés à un proche vivant avec des troubles psychiques. Ils sont à votre écoute, et peuvent vous recevoir sur rendez-vous. De plus, nous avons le projet de mettre en place des permanences à notre local, tous les lundis, dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

## Les groupes de parole

### Groupe de parole de Charleville- Mézières

Une fois par mois (date et horaires variables),  
Coordonné par **Liliane**,  
Animé par la psychologue **Danièle Guennebaud**



### Groupe de parole de Rethel,

À Rethel ou en visio-conférence,  
Un mardi par mois, de 18h à 19h30  
Coordonné par **Denis**,  
Animé par la psychologue **Sandrine Lecomte**



## Le Programme BREF

Le programme BREF est un programme à destination de l'entourage de personnes prises en charge en psychiatrie. Il se compose de 3 séances d'une heure environ. Chaque famille est reçue individuellement par une équipe soignante n'intervenant pas dans le suivi du patient. Les 3 entretiens permettent d'obtenir des informations essentielles sur la maladie, le parcours de soin, les aides aux aidants, les outils, ressources et réseaux mobilisables. Il est mené par l'hôpital Bélaïr. L'UNAFAM, représentée par Denis Cantet, est présente lors de la 3<sup>e</sup> séance. N'hésitez pas à le contacter pour obtenir plus de renseignements, au 07 72 03 46 88.  
« *Bref est une belle porte d'entrée, les familles apprécient la participation de l'UNAFAM* » Denis Cantet

## Les représentants des usagers

**L'UNAFAM** compte parmi ses bénévoles de nombreux représentants des usagers, qui, en siégeant dans des instances au sein d'établissements du domaine sanitaire ou du médico-social, participent à défendre les intérêts communs des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leur entourage, à faire respecter les droits des patients, de leur famille.

**Christine Blanchard** et **Sabine Dax** sont représentantes des usagers en **Commission des Usagers** de l'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) des Ardennes.

Les représentants des usagers (RU) travaillent en priorité sur le respect des droits des usagers, leur accueil dans les services intra ou extra hospitaliers, la qualité et la sécurité des soins et plus généralement l'organisation du système de santé en participant à différents groupes de travail au sein de l'hôpital. Les RU font partie de la Commission Des Usagers qui se réunit régulièrement pour traiter des plaintes et réclamations avec un suivi personnalisé. Les RU UNAFAM sont à votre disposition pour vous aider si nécessaire à formuler des griefs auprès des responsables de l'établissement, si vous estimez que les droits des patients ne sont pas respectés (hygiène, sorties, repas, activités occupationnelles, visites, etc). Les RU participent au dépouillement des questionnaires de satisfaction et ensuite élaborent en collaboration avec des agents de l'hôpital à des fiches action pour permettre une amélioration du parcours de soins.

**Christian Joseph** est membre titulaire de la MDPH à la **CDAPH** (Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), qui décide des droits des personnes handicapées après l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire (voir plus d'informations spécifiques au COVID sur le site [handicap.gouv.fr](http://handicap.gouv.fr))

Il est également représentant UNAFAM 08 à l'**UDAF** (Union des Départementale des

Associations Familiales) des Ardennes, et peut vous aider sur les questions liées au logement ou aux mesures de protection juridique.

Il est également membre de la **CDSP** (Commission Départementale des Soins Psychiatriques).

**Bruno, Marysia Bultel** et **Pierre Vauchelet** représentent l'UNAFAM 08 en siégeant au **Conseil d'Administration du SAVS / SAMSAH Le Lien** (SAVS : Service d'aide à la vie sociale, SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés). Le Lien assure la gestion de services à domicile pour personnes handicapées adultes, et toute forme d'intervention sociale et médico-sociale s'inscrivant dans la logique d'aide et de soutien. L'activité est exercée principalement sur le territoire de Sedan, et a pour objectifs de contribuer à la réalisation du projet de vie de la personne via un accompagnement adapté, de permettre la restauration ou le maintien des liens (familiaux, professionnels, sociaux, scolaires, etc), d'investir son logement et de retrouver une meilleure place dans la cité. Sont actuellement en cours un projet d'habitat inclusif à Sedan et un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (voir article suivant).

**Sabine Dax** siège également au **Conseil d'Administration du CCAS de Charleville**, tandis que **Christian Joseph** siège au **CCAS de Rethel**, **Françoise Gobert** à celui de **Sedan**, et **Catherine Popot** à celui de **Villers-Semeuse**. Ils peuvent donc informer les personnes en demande des aides existantes au CCAS pour les personnes vulnérables.

Enfin, l'UNAFAM 08 est représentée dans les Conseils d'Administration des GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) Sollicitude à Charleville (Christine Blanchard et Christian Joseph), et Le Pommier à Sedan (Geneviève Sanchez et Françoise Gobert), ainsi qu'aux Conseils de Surveillance des hôpitaux Manchester et Bélair (Christine Blanchard).

## Qu'est ce que le PCPE ?

« Inscrit dans le cadre de la démarche nationale « une réponse accompagnée pour tous », le PCPE est une nouvelle figure dans le paysage des établissements et services qui interviennent auprès des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Les prestations du PCPE ont pour objectifs :

- d'offrir un accompagnement à domicile dans l'attente éventuelle d'une réponse dans un établissement adapté
- d'anticiper et d'éviter les ruptures dans le parcours de la personne
- d'apporter soutien et guidance aux familles.

Le Pôle intervient selon plusieurs modalités :

- en recourant aux prestations de professionnels libéraux (kinésithérapeutes, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes...) intervenant au domicile des bénéficiaires ou dans leur cabinet en ville. Le PCPE peut alors assurer lui-même le financement des interventions libérales qui ne figureraient pas dans la nomenclature des actes pris en charge par la Sécurité Sociale.
- en salariant quelques professionnels qui apportent une expertise dans l'évaluation des situations rencontrées par les personnes elles-mêmes et leurs proches, puis contribuent à la définition des réponses les plus adéquates possibles en mobilisant des établissements et services médico-sociaux pour proposer des interventions d'attente ou complémentaires.

L'attention du PCPE est focalisée sur un public âgé de 0 à 25 ans avec une vigilance toute particulière aux âges dits charnières, soit celui de la petite enfance, des 6-8 ans et des 14-25 ans. Les adultes de plus de 25 ans ne sont cependant pas exclus du dispositif. »

Source : [www.papillonsblancs-lille.org](http://www.papillonsblancs-lille.org)

## Les perspectives en 2021

- ❖ Nous comptons organiser une réunion d'adhérents conviviale au sortir de cette crise, afin de nous retrouver.
- ❖ Formations envisagées (si le contexte le permet) au printemps 2021 :
  - Mieux communiquer avec son proche bipolaire
  - Journée d'information sur les troubles psychiques
- ❖ Enfin, en 2021 nous avons le projet de réaliser des sensibilisations en milieu scolaire (lycées).

Et en attendant...

Vous pouvez toujours compter sur nos accueillants, nos représentants des usagers, ainsi que sur nos groupes de parole.

## Prochains groupes de parole

<b>CHARLEVILLE-MÉZIÈRES</b> 5 rue Jean Moulin, 2 <sup>ème</sup> étage (Si ce groupe ne peut se dérouler en présentiel, il vous sera proposé d'y participer en visio-conférence)	<b>RETHEL</b> (Ce groupe se déroule actuellement en visio-conférence)
Liliane GOURY et Danièle GUENNEBAUD	Denis CANTET et Sandrine LECOMTE
Lundi 8 février 17h30 Jeudi 18 mars 9h30.	Mardi 9 février à 18h Mardi 9 mars à 18h